

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLERGUER

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
 Département Santé-environnement

Rennes, le 6 avril 2023

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 20 mars 2023 à 15h36
		03500162609		par :	MATHIEU ALLAIN
Installation	CAP	000040	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	Type visite :	RS
Point de surveillance	P	0000000063A3	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
Localisation exacte	Conduite EB extérieure				

Mesures in situ :

Résultats

Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
<i>inférieure supérieure</i>	<i>inférieure supérieure</i>

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501
 (15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : RSAD (Code SISE : 00168638)

Dossier : 23.969.1

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

2,2',4,4',5,5'- hexabromodiphényle	<0,005 µg/L			
2,2',4,4',5,6'- hexabromodiphényle	<0,005 µg/L			
2,2',4,4',5- pentabromodiphényle	<0,005 µg/L			
2,2',4,4',6- pentabromodiphényle	<0,005 µg/L			
2,2',4,4'- tétrabromodiphénylé	<0,005 µg/L			
2,4,4'- tribromodiphénylé	<0,005 µg/L			
Dyphényles éthers bromés (6 congénères)	<SEUIL µg/L			
Sulfonate de perfluorooctane	<0,020 µg/L			

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Nickel	4,3 µg/L		20,00	
--------	----------	--	-------	--

PLASTIFIANTS

DEHP (2-ethylhexyl phtalate)	<0,40 µg/L			
------------------------------	------------	--	--	--

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00162609)

Eau brute, avant traitement, conforme aux limites et références de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés.